



Une facture d'eau excessive pour un petit appartement de 45 m2

Par **amking**, le **03/01/2009** à **03:32**

J'ai reçu une facture d'eau de 5 000 euros pour un appartement que je n'ai occupé que 6 mois en tant que locataire. J'ai appris par des voisins que la fuite avait été causée par un arbre du propriétaire des lieux qui occupait le rez de chaussée. Quels sont mes droits de recours?

Cordialement,
Anne-Marie